



Mairie  
de  
**Pontigny**  
89230

Tél. : 03 86 47 42 87  
Fax : 03 86 47 43 55

# CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE PONTIGNY

SÉANCE DU 12 JUILLET 2021  
20H A LA MAIRIE

**Présents** : CORNAT G. - DEGRYSE P. – DELAGNEAU L. - DOMICE S. – GAGNEPAIN M. – LAMARE A. – LOFFROY J. - MAUFROY E. – MEYER T. - CHERRIER C. – ESTEVE T. – HELL P.

**Absent excusé** : De CUYPER L. (pouvoir à CHERRIR C.)

**Absent** : BOULMIER K.

**Secrétaire de séance** : MEYER T.

Validation du compte rendu du conseil du 10 mai validé à l'unanimité.

## Ordre du jour

- ❖ Demande d'aide de l'Etat pour travaux sur Monument Historique
- ❖ Recrutement Agent contractuel
- ❖ Demande d'installation d'un distributeur à Pizzas
- ❖ Location Atelier Communal
  
- ❖ Divers

\*\*\*\*\*

### ❖ **Demande d'aide de l'Etat pour travaux sur Monument Historique**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil du besoin de faire des travaux de première urgence sur la charpente de l'abbatiale. Ce devis concerne de sécuriser, par la mise en place de brides, les deux poutres qui sont fendues mais pas rompues.

Le devis HT s'élève à 3 935 euros (soit 4 722 euros TTC).

De ce fait nous avons besoin de solliciter l'aide de l'état à hauteur de 40 % sur le montant HT, soit 1 574 euros.

De plus, Monsieur le Maire précise qu'il a reçu également entre temps le devis pour la réparation de la poutre qui elle est rompue. Un gros travail de sécurisation et de remise en état est nécessaire.

Le devis HT s'élève à 32 071.10 euros HT, soit 38 485.32 euros TTC.

Il précise également qu'il fera des demandes nécessaires auprès de toutes les instances pour bénéficier d'une aide pour nous aider à financer ces travaux.

Monsieur le Maire soumet au vote le fait de faire une demande d'aide de la DRAC, à hauteur de 40 %, pour ces deux devis..

A l'unanimité le conseil approuve.

Pour ( 13 ) Contre ( 0 ) Abstention ( 0 )

#### ❖ **Recrutement Agent contractuel**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que pour palier à l'absence de l'employé communal pendant ses congés d'été et à l'accroissement de l'activité, il est nécessaire d'employer en agent contractuel de droit public, pour la période fin juillet et le mois d'août. N'ayant pas reçu de personnes qualifiées par l'organisme d'insertion que nous avons pris l'année dernière, Monsieur le Maire a décidé de recruter cet agent.

Monsieur le Maire souhaiterait embaucher un jeune étudiant du village ayant son permis de conduire, de préférence.

Monsieur le Maire précise que la ligne budgétaire a été créée lors de l'élaboration du budget

Les dates du contrat seraient du 26 juillet au 3 septembre 2021.

Monsieur le Maire soumet au vote cette proposition.

Le conseil, à la majorité, valide cette proposition.

Pour ( 12 ) Contre ( 1 ) Abstention ( 0 )

#### ❖ **Demande d'installation d'un distributeur à Pizzas**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a reçu une demande d'autorisation pour installer un distributeur à pizzas sur la commune

La demande émane de Monsieur Vaste Henri qui actuellement vend ses pizzas en camion itinérant.

Il va arrêter son activité itinérante et souhaite désormais investir dans la distribution de pizzas par distributeur automatique.

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Monsieur Vaste.

Après discussion, Monsieur le Maire soumet au vote cette demande..

Le conseil à la majorité refuse l'installation d'un distributeur à pizzas sur la commune.

Pour ( 1 ) Contre ( 11 ) Abstention ( 1 )

Un courrier sera envoyé à Monsieur Vaste pour lui signifier la position de la commune.

## Divers

### Location Atelier Communal

Monsieur le Maire annonce qu'il souhaite mettre à la location une partie des dépendances de l'atelier communal.

Monsieur le Maire donne la parole à Cédric Cherrier.

Nous avons été contactés par la société Renouer, qui s'occupe de l'entretien de Domaine de Pontigny. Leur activité sur le Domaine s'est arrêtée et leur équipe va devoir quitter leur installation à partir du mois de septembre.

Monsieur le Maire a reçu avec Cédric Cherrier la responsable de Renouer et lui ont proposé une partie de l'endroit (la partie droite du bâtiment). Pour le moment aucune notion de prix ou de réciprocité de services n'ont été retenue. De plus, la société CRÉA 2A, artisan installé sur la commune, recherche également un endroit pour pouvoir entreposer du matériel et concevoir son activité.

L'entrepreneur, Monsieur Atchaoui, a été reçu par Cédric Cherrier et il lui a été proposé une partie également de cette dépendance.

Comme pour Renouer aucun tarif pour le moment n'a été négocié.

Un grand nettoyage et rangement est bien entendu nécessaire.

Les deux entreprises sont partantes pour nous donner un coup de main pour la réhabilitation de l'endroit.

Monsieur le Maire ainsi que Cédric Cherrier précise que ce sujet fera partie de l'ordre du jour de la prochaine commission travaux de la rentrée de septembre

### Création d'une commission « Orgue de Pontigny »

Monsieur le Maire souhaite la création de cette commission afin que l'équipe municipale travaille à la recherche de fonds pour la rénovation de l'Orgue.

Le but étant de faire une démarche auprès, dans un premier temps, des entreprises locales.

Le fait de faire la démarche via le conseil municipal ouvrira d'avantage de portes.

Il ne s'agit pas d'occulter l'association Orgue à Pontigny mais de compléter leur démarche.

Noms des membres de la commission Orgue :

Laetitia Delagneau – Sandrine Domicé – Thomas Estève

### - Retour sur le RDV avec Monsieur Schneider du 29 juin

Point sur l'avancée du projet de Mr Schneider.

La partie artistique et société de produits avancent bien et sont même quasiment bouclés

La difficulté première est de trouver un investisseur qui pourrait prendre toute l'activité Hôtellerie/Restauration.

Le projet ne pourra aboutir sans cela. Monsieur Schneider nous a bien précisé qu'à la fin de l'année 2021, la décision sera prise sur le fait de poursuivre ou non son projet.

Monsieur le Maire précise qu'il a un rendez-vous le 19/07 avec les adjoints, avec Mr Schneider et la Mission de France

- **Marathon de Chablis le 23 octobre 2021**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu le responsable de la société Idée Alpe, l'organisateur du Marathon de Chablis et du Semi-marathon Pontigny Chablis.

L'évènement aura lieu le samedi 23 octobre. Il y aura besoin de quelques personnes pour mettre aux différents carrefours où passera la course.

Un point sera fait ultérieurement à la rentrée.

- **Information Conseil Communautaire**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la Communauté de Communes a décidé de mettre en place, un fond de concours à destination des communes membres. Ce fond de concours finance exclusivement les opérations d'investissement pour lesquels les communes sont désignées comme maître d'ouvrage.

Les dépenses de fonctionnement ne sont pas éligibles

Le montant alloué est de 5 000 euros par an pendant la durée du mandat, soit un global de 25 000 euros. Cette attribution pourra être distribuée en une seule fois suivant le montant du projet à condition de respecter le budget annuel de 180 000 euros (36 communes x 5 000 euros).

- **Le parc des centenaires**

Monsieur le Maire annonce qu'il a remis de la part de commune un bouquet de 100 roses pour fêter les 100 ans de Madame Thureau le 5 juillet dernier.

Il souhaiterait que le terrain que la commune a acheté à Madame Murlon, soit identifié, avec la plantation d'un arbre, à définir ensemble : parc des centenaires.

= **Retour sur les commissions :**

○ Marion Gagnepain :

- Le nouveau bulletin municipal est terminé. Il est en cours d'impression et sera distribué courant dès réception courant juillet.

○ Commission Finances

▪ Les points abordés :

- Etat des dépenses de fonctionnement
- Travail à faire sur les postes de Maintenance, Téléphonie, Taxe Foncière
- Faire des appels d'offres auprès de différents prestataires pour rassembler un maximum d'informations tarifaires.

○ Cédric Cherrier

▪ Point sur les travaux en cours :

- Remise en peinture de la hall. Se termine courant juillet.
- Mise en peinture des portes de la mairie, des portes et grilles des écoles ainsi que le monument aux morts.

**Questions des conseillers/conseillères**

- Thierry Meyer fait lecture d'une carte de remerciement reçue de Monsieur Comte pour l'intervention rapide et efficace des pompiers de notre CPI pour le secours apporté à sa maman. Il en profite également pour informer le conseil de la mise en place du DESDA (double affectation) de notre corps de pompiers.

- Thierry Meyer demande d'être vigilant et d'établir un arrêté municipal pour l'interdiction de tirer un feu d'artifice pour le 14 juillet pour les particuliers

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie l'assistance et clôture la séance à 21h35.

Prochain conseil municipal : le lundi 13 septembre à 20 hres